

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 29 JUIN 2016**

Date de convocation 21/06/2016 L'an deux mille seize, le vingt-neuf juin, à dix-huit heure quarante-cinq minutes, la Commission Administrative s'est réunie à la Mairie sous la
Date d'affichage 21/06/2016 Présidence de Monsieur André PHILIPOT, maire et ordonnateur, après avoir été légalement convoqué
Nbre de membres en exercice: 8 Mme BARBELETTE, Mrs SCHAFER, CHERBONNEL, LAN, CORBIN, LEPELTIER et Mme VANNIER.
Présents : 8 formant la majorité des membres en exercice.
Votants : 8

Mme Madeleine BARBELETTE est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal de la séance précédente.

Budget du CCAS : Décision modificative n°1

M. le Président, informe les membres du CCAS qu'il convient de procéder à une décision modificative et précise que lors du vote du budget primitif du CCAS les dépenses imprévues au chapitre 022 de la section de fonctionnement pour un montant de 2 000 € sont supérieures au seuil des 7.5 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Il convient donc de procéder aux opérations suivantes :

- Dépenses de fonctionnement
 - o Article 6232 « Fêtes et cérémonies » : + 800.00 €
 - o Article 022 « Dépenses imprévues » : - 800.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la décision

Barème cantines scolaires 2016 -2017

Monsieur le Président rappelle que le C.C.A.S. accorde une aide aux cantines scolaires pour les enfants de Laignelet, fréquentant l'école de la commune et les établissements des autres communes, en classe maternelle ou en classe primaire, publique ou privée.

Il est présenté un bilan des dépenses de l'année 2015-2016, ainsi que le nombre d'enfants aidés.

Cette aide est accordée suivant les revenus de la famille convertis en quotité mensuelle (les revenus déclarés en 2015 avant abattement).

Les demandeurs doivent fournir les justificatifs de tous les revenus perçus au cours des trois derniers mois (allocations familiales, pensions, APL.....) ainsi que leur dernière feuille d'imposition.

Concernant les agriculteurs (associés pour les GAEC), les commerçants et les artisans, ils devront fournir tous les justificatifs de rémunération ainsi que le bilan et leur feuille d'imposition.

Il est rappelé les barèmes qui ont été fixés pour l'année 2015 - 2016 :

Quotité mensuelle

Aide en maternelle et élémentaire

de 0 € à 672 €	1.25 €
de 673 € à 806 €	1.00 €

Après discussion, Monsieur le Président propose pour l'année 2016 – 2017 :

- de maintenir :
 - les aides uniques pour les maternelles et primaires
 - les quotités
 - les aides
- de demander aussi les 12 derniers bulletins de salaire des membres du foyer
- fixer la date limite de dépôt des demandes au 30 novembre 2016

Il précise que pour les enfants fréquentant l'école primaire publique de Laignelet, l'aide sera versée directement sur le budget de la commune de Laignelet. Il sera demandé par la commune la différence aux parents. Ainsi, le budget C.C.A.S remboursera la commune en fonction des participations versées.

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission Administrative valide les propositions ci-dessus énoncées pour l'année 2016 - 2017.

DIVERS

- **Repas du CCAS du 24 novembre 2016** : Monsieur le Président détaille les thèmes abordés depuis 2005. Après échange, le thème de l'agriculture est retenu pour cette année. Il est décidé de consulter deux traiteurs avec un menu autour du cochon et un dessert à base de pomme
- **Opération prévention des chutes** : Monsieur le Président présente la proposition d'ateliers par Kiné Ouest. Une réunion préparatoire est possible le mercredi 5 octobre à 14 h en mairie avec le club et l'ADMR. Une conférence peut être organisée le 9 novembre à 14 h 30, et les ateliers seraient les mercredis 16, 23 et 30 novembre, 7 et 14 décembre, 4, 11, 18 et 25 janvier et le 1^{er}, 8 et 15 février de 14 h à 15 h à la salle d'animation à la Foucherais
- **Difficultés de paiement** : Monsieur le Président fait état des difficultés sur la facturation EDF par des familles
- **Point sur les aides** : Monsieur le Président présente les dernières aides sociales accordées par le Conseil Départemental
- **Loi « adaptation de la société au vieillissement »** : Monsieur le Président informe sur la réforme de l'APA. Les contrats d'assurance vie doivent désormais être déclarés. Méthode d'attribution : les élus n'interviennent plus en commission, nouveau barème (il explique les différents niveaux de GIR)
- **Ferme de la Roulardière** : Monsieur le Président indique les évolutions de terrains pour les maraîchers Mme MOREL et M. JOUAN, leur activité s'est agrandie de 2 hectares (1 ha sur MAHOUIIN et 1 ha sur Cossé). Le bail devra être revu pour tenir compte de ces modifications. Une demande sera faite auprès de Maître VERRIEZ

- **Canicule et nous** : Monsieur le Président présente les supports d'information sur les risques liés à la forte chaleur et à la canicule pour 2016 et demande aux membres d'être vigilants par rapport aux personnes isolées
- **Comice agricole** : un appel est fait à tous les bénévoles. Un stand du CCAS sera tenu avec celui de la commune
- **Guides d'informations** : Monsieur le Président présente les différents guides d'information établis par le Conseil Départemental qui sont à la disposition du public en mairie

La séance est close à 19 h 50.